Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP MMC

Modèles et moules céramiques

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://capmoulesceramiques.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP MMC permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Modèles et moules céramiques . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le répertoire ministériel indique une première session en 1993 pour le diplôme recensé. Les textes modificatifs et les règles communes récentes restent à lire avec le référentiel initial.

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

• CAP modèles et moules céramiques

Identifiants et sessions du répertoire ministériel

• Modèles et moules céramiques — code diplôme 50022420 ; première session 1993.

Le code RNCP renseigne la certification professionnelle ; sa date d’enregistrement n’est pas la date d’une session d’examen.

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Modèles et moules céramiques

Objectifs et contexte de la certification Le titulaire du CAP "Modèles et moules céramiques" travaille dans les ateliers de confection et de montage des modèles et des moules qui serviront à la fabrication des objets céramiques. Il coule le moule, prépare les matrices et les moules de travail pour l'industrialisation. Il sait organiser le façonnage, l'usinage, l'assemblage, le parachèvement de l'outillage. Il peut adapter ou modifier un outillage et participer à la maintenance. Grâce à ses connaissances en dessin, géométrie descriptive, matériaux, procédés d'usinage et avec de l'expérience professionnelle, il est capable d'exécuter le premier moule, voire la maquette.

Activités visées L'activité principale du titulaire du CAP Modèles et moules céramiques réside dans la fabrication et le montage de moules et modèles pour céramiques. Son champ d'intervention délimite les fonctions suivantes : - ordonnancement de la chronologie des opérations d'usinage et d'assemblage pour la réalisation de tout ou partie d'un outillage ; - mise en œuvre des opérations d'usinage, de façonnage, d'assemblage, de parachèvement et de contrôle pour la réalisation de tout ou partie d'un outillage ; - retouche d'un outillage ; - maintenance des outillages et des moyens de réalisation.

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter

dans ton parcours.

RNCP39647BC01 - Préparation de la fabrication des objets céramiques

• Exécuter un dessin d’outillage ou d’élément d’outillage

• Analyser et décoder un dessin d'outillage ou d'élément d'outillage.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP39647BC02 - Réalisation et contrôle de tout ou partie d’un outillage

• Organiser son poste de travail.

• Mettre en œuvre les moyens de fabrication usuels d'un atelier d'outillage.

• Mettre en œuvre les moyens de fabrication de montage, de parachèvement, de contrôle de tout ou partie d'un outillage.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP39647BC03 - Français – Histoire, Géographie et enseignement moral et civique

• Français

• Communiquer : écouter, dialoguer et s’exprimer (F)

• Reformuler, à l’écrit ou à l’oral, un message lu ou entendu (F)

• Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l’améliorer (F) - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

• Rendre compte, à l’oral ou à l’écrit, d’une expérience en lien avec le métier (F)

• Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

• Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s’approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

• S’approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

• Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s’appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

• Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

• Mobiliser ses connaissances pour penser et s’engager dans le monde en s’appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et

section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP39647BC04 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

• Rechercher, extraire et organiser l’information.

• Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.

• Expérimenter.

• Critiquer un résultat, argumenter.

• Rendre compte d’une démarche, d’un résultat, à l’oral ou à l’écrit.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP39647BC05 - Éducation physique et sportive

• Développer sa motricité

• S’organiser pour apprendre et s’entraîner

• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

• Construire durablement sa santé

• Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel

Source des activités et blocs : CAP - Modèles et moules céramiques — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d’examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d’évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l’habilitation de l’établissement ; les dispenses et les correspondances d’unités demandent un contrôle séparé.

Les anciennes annexes peuvent encore employer les termes « domaines généraux » ou « vie sociale et professionnelle ». Pour les sessions actuelles, consulte aussi les règles communes récentes du CAP. Le programme d’EMC de 2024 remplace celui de 2019 pour les deux années du CAP depuis la rentrée 2025. Une langue vivante ou une unité facultative ne doit être retenue que si le règlement de ta spécialité et ton inscription la prévoient.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Dossier regroupant les annexes officielles

• Dossier des annexes officielles — CAP MMC — assemblage FormaV — PDF, 80 pages · Provenance du dossier .

• Ce dossier est un assemblage FormaV des originaux listés dans son index. Les annexes individuelles ci-dessous conservent leurs fichiers d’origine.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Arrêté — CAP MMC — PDF, 5 pages · Source officielle .

• Annexe I — CAP MMC — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Préambule — CAP MMC — PDF, 1 page · Source officielle .

• Organisation et utilisation du référentiel — PDF, 3 pages · Source officielle .

• Analyse de l'activité — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Mise en relation des activités professionnelles et du diplôme — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Capacités et compétences requises du domaine professionnel — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Mise en relation des savoir-faire et des savoirs technologiques associés — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Savoir-faire — CAP MMC — PDF, 24 pages · Source officielle .

• Savoirs technologiques associés — PDF, 20 pages · Source officielle .

• Stages — CAP MMC — PDF, 1 page · Source officielle .

• Annexe II — CAP MMC — PDF, 13 pages · Source officielle .

Résumé de la certification, distinct des annexes complètes

• Résumé officiel des activités, compétences et évaluation — CAP MMC — PDF, 2 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

• Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP MMC

• Identifier le bon cadre. Note l'intitulé du diplôme, l'option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d'évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d'explicitation, écrit, pratique ou situation d'évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Arts appliqués et cultures artistiques : Relier le design aux usages et aux savoir-faire ; Explorer les œuvres et les cultures artistiques.

• Communication technique : Lire les plans et décoder les formes moulantes ; Tracer les vues et coupes avec leurs tolérances.

• Matériaux et procédés de mise en forme : Choisir les plâtres et les matériaux d'outillage ; Comprendre traitements, retraits et déformations.

• Préparation et organisation de la fabrication : Organiser les étapes de fabrication des moules ; Préparer les phases et les postes de travail.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAP MMC

• CAP - Modèles et moules céramiques — fiche RNCP

• Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l'autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP MMC ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation. Le guide

FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d’examen précise les unités, coefficients, durées et modes d’évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l’habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.